



**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 28 avril 2014

Communiqué de presse

Plan de développement durable de l'apiculture : Stéphane LE FOLL présente les premiers résultats et les nouveaux objectifs pour la filière

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Porte-parole du Gouvernement a rappelé aujourd'hui son ambition pour la filière apicole qui est un des piliers de l'agro-écologie.

Le plan abeilles 2013-2016 doté de 40 Millions d'euros, élaboré en concertation avec les acteurs de l'amont à l'aval constitue un engagement « sans précédent », preuve du volontarisme des pouvoirs publics dans ce secteur. Ce plan global comporte plusieurs aspects parmi lesquels un meilleur suivi de l'activité et de la santé des colonies, la diminution de l'impact des pesticides, la lutte contre les maladies et les prédateurs des abeilles.

Le Ministre a tenu à souligner le renforcement des moyens de l'Institut de l'abeille (ITSAP) et les efforts financiers consentis pour développer le cheptel et soutenir la recherche, indispensable à une meilleure connaissance des causes affectant la santé des colonies.

Stéphane LE FOLL a également rappelé le rôle leader de la France dans l'interdiction du Cruiser et l'obtention d'un moratoire européen sur les néonicotinoïdes.

Enfin, le Ministre s'est félicité de la poursuite de la mise en place de mesures agro-environnementales destinées à encourager la pollinisation en zones fragiles et a indiqué que le projet agro-écologique était une illustration d'une « réelle ambition collective et d'une concertation fructueuse au service d'une production respectant les facteurs naturels et la biodiversité ».

A cet égard, à l'occasion de ce point d'étape, le Ministre a parrainé la signature d'une charte entre les professionnels de l'apiculture et des semences oléagineuses pour de bonnes pratiques en pollinisation signée aujourd'hui entre ADA France, le GNIS, ANAMSO, l'UFS et l'institut de l'abeille.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture

Il s'agit là d'une illustration d'engagements réciproques vertueux entre les professionnels de l'apiculture et le secteur des oléo-protéagineux.

Le Ministre a également indiqué que l'arrêté interministériel sur les produits phytosanitaires bénéficiant de la « mention abeilles » était en cours de révision. Il permettra de mieux tenir compte des contraintes de pollinisation au moment des épandages pendant la floraison démontrant ainsi que la production et le souci de préserver notre environnement peuvent se concilier.

Par ailleurs, le Ministre a redit qu'il étudiait la possibilité d'apporter une aide ciblée à plusieurs exploitants situés en Ariège et dans les Pyrénées Orientales compte tenu d'une situation exceptionnelle ayant conduit pour une cause encore inexpliquée à la destruction de plus de 50% du cheptel.

Enfin et afin de soutenir la consommation de miel et la promotion de celui-ci, le Ministre a indiqué vouloir profiter de la semaine du goût pour organiser une matinée de mise à l'honneur du miel auprès des scolaires.